

19 février 2013

13.127

Recommandation Didier Calame**Catastrophe dans les montagnes**

Depuis près de 3 ans, une catastrophe est arrivée dans nos campagnes, principalement dans les districts du Haut, mais aussi dans les secteurs situés au-dessus de 800 mètres des districts du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers. Cette catastrophe est le ravage des prairies et pâturages par les campagnols terrestres. Cette invasion n'est pas exceptionnelle sur le fond, puisqu'elle s'est déjà produite par le passé, mais elle l'est par sa durée (bientôt 3 ans). Certains spécialistes prétendent que des invasions pareilles ont lieu tous les 7 à 10 ans et durent entre 1 et 2 ans. En 2007, certaines régions ont déjà gravement été infestées et depuis ça ne s'est pas vraiment calmé, pire cette fois c'est tout le secteur montagne qui est atteint. Ce printemps, la plupart des parcelles d'herbage seront détruites à 80-90% les pertes en fourrages et les frais de remise en état des parcelles seront quasiment insurmontables pour certains éleveurs déjà terriblement mis sous pression par la politique des prix payés au producteur, principalement pour le lait.

Nous demandons au Conseil d'Etat:

- de faire très rapidement un état des lieux;
- de repourvoir dans un premier temps, par l'octroi d'aides financières par des subventions exceptionnelles pour un tel cas, par le report du remboursement des annuités des crédits d'investissement comme cela a été fait en 2003 lors de la sécheresse, et par l'étude de moyens d'éradication et de prévention. Nous sommes dans un cas d'extrême urgence. Ce fléau est le pire avec la sécheresse pour les exploitations de montagne.

L'urgence est demandée.

Cosignataires: J.-P. Donzé, F. Robert-Nicoud, W. Willener, B. Courvoisier, R. Clottu, D. Haldimann, J.-L. Gyger, G. Favre, K.-F. Marti, B. Wenger, S. Moser, M. Schafroth, G. Hirschy, D. Cattin, A. Obrist, E. Robert-Grandpierre, F. Monnier, C. Häsler, P. Ummel, P.-A. Monnard, J.-C. Guyot, S. Brammeier, S. Menoud, C. Gueissaz, A. Gerber et M. Maire-Hefti.